

# Drames, blocages, incertitudes, mais néanmoins espoirs ?

**D**ans le numéro d'octobre 2016 de *Diasporiques*<sup>1</sup>, nous posons directement la question de l'opportunité qu'il y aurait à limiter l'hypertrophie de l'information immédiatement consécutive aux actes terroristes. Nous étions toutefois conscients de l'extrême difficulté de mettre en pratique cette idée bien qu'elle soit justifiée par le fait que c'est cette publicité que recherchent les promoteurs et les acteurs de ces actes odieux. Les événements survenus en mars 2018 à Carcassonne et à Trèbes ne délégitiment pas cette interrogation. L'hommage rendu aux victimes et le témoignage de l'admiration de la nation pour le colonel Arnaud Beltrame auraient dû suffire à exprimer la solidarité profonde de la population face à un type d'attentats particulièrement difficiles à éviter. Mais comme la règle du jeu n'est pas, aujourd'hui, de se serrer les coudes en silence, c'est, s'agissant des commentaires relatifs à l'agression, une fois encore la démagogie qui s'est substituée à la lucidité responsable : la politique politicienne a très vite repris ses « droits » derrière le masque de l'unité nationale affichée au moment des obsèques des victimes.

Autre drame insupportable : l'assassinat abominable d'une vieille dame juive, rescapée du nazisme. La vive réaction des Français en apprenant ce crime témoigne en soi du fait que la France demeure très majoritairement et très profondément hostile à toute forme d'antisémitisme. Cela étant, il est incontestable que le nombre d'actes antisémites violents s'accroît et qu'il s'agit là d'un problème d'une extrême gravité. Les réprimer et tenter de prévenir leur répétition est de la responsabilité première de l'État, la difficulté étant de même nature que dans le cas du terrorisme : la préparation des passages à l'acte n'est pas toujours détectable. Dans l'un comme dans l'autre cas, il est essentiel de s'opposer vigoureusement à toute forme d'utilisation explicite ou implicite de ces drames au profit de campagnes démagogiques ou de déclarations opportunistes en faveur d'un départ de notre pays des populations les plus exposées.

L'étalage indécent des richesses des « possédants » ne peut que favoriser par ailleurs la dégradation du climat social et, partant, l'hostilité patente à toute réelle remise en question, de quelque nature qu'elle soit, des institutions et de leur

<sup>1</sup> Numéro 35, p. 22-30.

modalités de fonctionnement. Qu'on ne soit pas en accord avec tout ce qu'envisage de faire l'exécutif est on ne peut plus légitime. Mais le refus a priori, systématique, de toute réforme en profondeur témoigne d'un dysfonctionnement de la démocratie telle que régie par notre actuelle Constitution. Nous l'avons souvent dit dans cette revue, le régime de la V<sup>e</sup> République, même s'il protège l'action nécessaire des pouvoirs publics, verrouille en fait toute possibilité de débat démocratique récurrent au profit d'une presque totale délégation de pouvoir à l'exécutif pendant toute la durée du quinquennat présidentiel.

Sur ce fond de tableau préoccupant, qu'en est-il aujourd'hui de l'Union européenne ? C'est l'intention affichée du projet du Président de la République, rendue plus crédible par le retour d'Angela Merkel au pouvoir après quelques semaines d'incertitude, que de jouer la carte de sa re-fondation. Rien n'indique cependant que nos compatriotes, souvent désabusés, comprennent majoritairement que, face à une concurrence mondiale impitoyable et surtout pour relever les défis de l'écologie, des migrations et de la préservation de la paix, il est impératif de s'engager dans cette voie quelles qu'en soient les difficultés. On trouvera, dans ce numéro, trois dossiers à l'appui d'une telle orientation. Le premier est la transcription d'un nouveau débat au sujet de l'inter-convictionnalité. Nous rapprochons cette fois ce néologisme de celui qui fait désormais partie intégrante de la langue française mais pas des langues européennes : laïcité. Nous montrons notamment que l'utilisation de ce mot serait de nature à favoriser une meilleure compréhension mutuelle

des Européens au sujet de la place des religions et des convictions dans la société. Un deuxième dossier rend compte d'une rencontre de la revue avec quatre responsables d'organisations de la jeunesse européennes que nous avons interpellés sur la façon dont ils voyaient l'avenir de l'Union. Et enfin nous poursuivons notre enquête sur la manière dont se présente cet avenir aux yeux d'une fraction territoriale de sa population : après avoir consacré un encart de *Diasporiques*, dans son numéro de janvier 2018, aux « régions ultrapériphériques » de l'Europe, c'est cette fois à d'éminentes personnalités des pays baltes que nous demandons de s'exprimer à ce sujet. Avec des nuances dans leur expression nos interlocuteurs sont tous résolument en faveur de l'Union. ☉

Ce n'est bien sûr pas la première fois que *Diasporiques* évoque les pays baltes et leurs cultures. On pourra notamment consulter deux articles qui leur ont été consacrés dans les numéros 20 (décembre 2012) et 25 (mars 2014) de la revue, qui portaient respectivement sur « La Lituanie, une terre au parfum ambré » et « La Lettonie, le pays préféré des cigognes », sous la signature d'Anne-Emmanuelle Lazar, accompagnés de savoureuses recettes locales retranscrites par Sylvie Kuczynski-Lévy. Ces articles sont aisément accessibles sur le site de la revue : [www.diasporiques.org](http://www.diasporiques.org)